Conseil communal de Lausanne

Initiative :	**Postulat**
Titre :	**Jumelage Lausanne – Paksé City : L'Olympisme, un pont entre les continents !**
Initiant :	**Nicola Di Giulio, Conseiller communal**

Préambule :

Paksé City et Lausanne :

Un jumelage Olympique pour l'harmonie mondiale

Paksé City, une petite ville pittoresque nichée dans la région paisible du sud du Laos, et Lausanne, la vibrante capitale olympique de la Suisse, pourraient sembler éloignées à bien des égards. Cependant, ces deux communautés, malgré leurs différences géographiques et culturelles, partagent une passion commune pour le sport et un désir de promouvoir l'harmonie mondiale par le biais des Jeux Olympiques.

Paksé City :

Un héritage culturel et naturel

Paksé City, avec son riche héritage culturel et son environnement naturel enchanteur, offre une expérience unique. Le Wat Phou, temple khmer classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un joyau historique qui attire des visiteurs du monde entier. Les montagnes verdoyantes, les rizières en terrasses et les rives du Mékong offrent des opportunités d'exploration inoubliables. Un jumelage avec Lausanne pourrait permettre à Paksé City et sa province de partager sa culture, son art et sa beauté naturelle avec un public international encore plus large.

Lausanne :

La Capitale Olympique

Lausanne, en tant que siège du Comité International Olympique (CIO), incarne l'esprit olympique. La ville est imprégnée de l'histoire du mouvement olympique, avec de nombreux musées, archives et installations sportives de renommée mondiale. Le CIO promeut les valeurs olympiques de paix, de respect et d'excellence à travers le monde, et un jumelage avec Paksé City et sa province renforcerait cette mission.

Le jumelage :

Un pont entre deux mondes

L'établissement d'un jumelage entre Paksé City et Lausanne serait bien plus qu'une simple relation entre deux villes. Ce serait la création d'un pont entre l'Asie du Sud-Est et l'Europe, entre les montagnes verdoyantes du Laos et les Alpes suisses majestueuses. Ce jumelage favoriserait les échanges culturels, sportifs et éducatifs, renforçant ainsi les liens entre les deux communautés.

Les échanges entre les écoles, les clubs sportifs et les artistes pourraient élargir les horizons des habitants des deux villes, leur permettant de découvrir de nouvelles cultures et de nouvelles perspectives. Les initiatives communes de promotion de la paix, de la diversité culturelle et du sport pourraient inspirer le monde entier.

Conclusion du préambule :

Un avenir olympique brillant

Paksé City sa province de Champassac et Lausanne, malgré leurs différences apparentes, partagent une vision commune d'un monde meilleur grâce au sport et à la compréhension mutuelle. Un jumelage entre ces deux villes créerait une opportunité extraordinaire de célébrer les valeurs olympiques et de renforcer les relations internationales. Ensemble, elles pourraient inspirer le monde et contribuer à la construction d'un avenir olympique brillant, basé sur l'unité, la paix et la fraternité. Un jumelage entre Lausanne et Paksé City créerait une opportunité extraordinaire de célébrer les valeurs olympiques et de renforcer les relations internationales, ce qui contribuerait à la construction d'un avenir olympique brillant, basé sur l'unité, la paix et la fraternité. Ces deux villes, chacune avec sa propre histoire et son héritage culturel, pourraient s'unir pour promouvoir l'esprit olympique et les idéaux qui le sous-tendent.

Lausanne, ville connue comme la capitale olympique, est le siège du Comité International Olympique (CIO) et abrite le prestigieux Musée Olympique, qui retrace l'histoire des Jeux Olympiques et met en lumière les athlètes et les valeurs qui les animent. Cette ville suisse a longtemps été un symbole de l'engagement envers le sport, la paix et la coopération internationale.

D'un autre côté, Paksé City, située au Laos, est une région riche en culture asiatique, où la détermination et la passion pour le sport sont également profondément enracinées. Un jumelage avec Lausanne pourrait ouvrir la voie à une collaboration unique entre l'Europe et l'Asie, mettant en valeur les réalisations sportives et les valeurs communes qui transcendent les frontières géographiques.

Une des idées inspirantes qui pourrait émerger de ce jumelage serait la création d'un Musée Olympique Asiatique, qui serait un hommage aux exploits sportifs et à la détermination des athlètes asiatiques. Ce musée serait un lieu de rencontre pour les amateurs de sport du monde entier, un endroit où l'on pourrait célébrer l'excellence sportive et promouvoir l'importance de l'équité, de la diversité et de la compréhension interculturelle.

Ensemble, Lausanne et Paksé City pourraient organiser des événements conjoints, des échanges culturels et des programmes éducatifs visant à sensibiliser davantage à l'esprit olympique. Ils pourraient également soutenir des initiatives sportives en Asie, favorisant ainsi le développement du sport et de la jeunesse dans la région.

En fin de compte, ce jumelage serait bien plus qu'une simple collaboration entre deux villes. Il s'agirait d'un symbole puissant de l'unité mondiale à travers le sport, rappelant à tous que les Jeux Olympiques sont bien plus qu'une compétition, ce sont des occasions de construire des ponts entre les nations, de promouvoir la paix et la compréhension, et de célébrer la diversité culturelle. Un jumelage entre Lausanne et Paksé City ouvrirait la voie à un avenir olympique resplendissant, où les valeurs olympiques brillent de mille feux, éclairant le chemin vers un monde meilleur pour tous.

Jumelage entre deux villes :

Renforcer les liens internationaux

Le jumelage entre deux villes est une initiative qui vise à établir des liens d'amitié et de coopération entre deux communautés situées dans des pays différents. Cette relation de jumelage peut prendre de nombreuses formes et avoir divers objectifs, mais son but principal est de favoriser les échanges culturels, économiques, éducatifs et sociaux entre les deux villes partenaires. Voici une présentation générale du concept de jumelage entre deux villes :

Introduction :

Le jumelage entre deux villes est une pratique qui remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Elle a été initiée pour promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la coopération entre les nations après des années de conflit. Depuis lors, le jumelage entre villes est devenu une pratique mondiale visant à établir des relations durables entre des communautés de pays différents.

Objectifs du jumelage :

Favoriser l'échange culturel : Les jumelages permettent aux habitants des deux villes de découvrir et d'apprécier la culture, l'histoire et les traditions de l'autre ville. Cela peut se faire à travers des festivals, des expositions d'art, des échanges d'artistes, etc.

Stimuler les échanges économiques : Les villes jumelées peuvent développer des partenariats économiques bénéfiques pour les deux parties. Cela peut inclure des accords commerciaux, des investissements conjoints et des initiatives de développement économique.

Promouvoir l'éducation et la jeunesse : Les échanges éducatifs entre les écoles et les universités des villes jumelées permettent aux étudiants d'élargir leurs horizons et d'apprendre sur d'autres systèmes éducatifs.

Renforcer les relations diplomatiques : Les villes jumelées peuvent également jouer un rôle dans la diplomatie internationale en facilitant les échanges entre les gouvernements locaux et en promouvant la compréhension mutuelle.

Étapes du jumelage :

Identification de la Ville Partenaire : Les villes intéressées à établir un jumelage recherchent une ville partenaire qui partage des intérêts communs.

Signature de l'accord de jumelage : Les autorités locales des deux villes signent un accord de jumelage qui définit les objectifs, les domaines de coopération et les responsabilités de chaque ville.

Échanges et projets : Les deux villes mettent en œuvre des projets conjoints, tels que des échanges d'étudiants, des événements culturels, des programmes de volontariat, etc.

Évaluation et maintien des liens : Les résultats du jumelage sont évalués régulièrement, et les villes travaillent à maintenir des liens solides et durables.

Exemples Célèbres :

Strasbourg, France - Stuttgart, Allemagne : Un exemple emblématique de jumelage qui a contribué à la réconciliation franco-allemande après la Seconde Guerre mondiale.

San Francisco, États-Unis - Séoul, Corée du Sud : Un jumelage qui a renforcé les relations économiques et culturelles entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

Stratégie de développement économique et social de la province de Champassak :

L'administration de la province de Champassak compte 2 villes, 9 districts, 643 villages, avec une population de 725 165 personnes (2018) avec une densité de 45 personnes / km2.

Selon la Constitution du 15 août 1991, le Laos est un « État de démocratie populaire » composé d'un « peuple pluriethnique ». La politique linguistique valorise la langue officielle, le laotien, très proche du thaï. Cependant, à peine plus de la moitié de la population parle lao comme langue maternelle (58 %).

Depuis 1975, le Laos est un État socialiste dirigé par le Parti révolutionnaire populaire lao, parti unique d'obédience marxiste-léniniste. Le président de la République démocratique populaire lao est élu par le Parlement pour 5 ans. Choummaly Sayasone, occupe cette fonction de 2006 à 2016, année lors de laquelle Boungnang Vorachit lui succède. Le Premier ministre depuis cette date, Thongloun Sisoulith, lui succède en 2021. Phankham Viphavanh, jusqu'alors vice-président, le remplace comme chef du gouvernement. Le Laos est membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud -Est (ASEAN) depuis le 23 juillet 1997, il a accueilli, pour la première fois, le sommet de l'ASEAN du 24 novembre au 1er décembre 2004 à Vientiane.

Vision de développement de la province de Champassak jusqu'en 2030 :

Pour développer Paksé City située dans la province de Champassak en tant que centre économique et social du Sud, faire de Paksé City une ville verte.

Développer des services pour être le centre de transit le long du corridor économique Est-Ouest.

Développer trois zones industrielles, zone économique spéciale, zone économique spéciale, pour soutenir les investisseurs nationaux et étrangers.

Développer 4 zones de production agricole, café et cacao et 4 zones de développement touristique vert et durable

Stratégie de développement de la province de Champassak jusqu'en 2025 :

Stratégie de développement économique continu basée sur la qualité, l'équilibre, la durabilité et l'écologie (comprend 5 tâches ciblées).

Stratégie de développement des ressources humaines (comprend 5 tâches ciblées).

Stratégies pour la protection et l'utilisation des ressources naturelles dans une direction durable, efficace et verte (comprend 5 tâches prioritaires).

La stratégie visant à accroître le caractère sacré du système de l'État de droit (comprend 4 tâches ciblées).

Stratégie d'intégration régionale et internationale (comprend 3 tâches prioritaires).

Stratégie d'industrialisation et de modernisation (comprend 9 tâches prioritaires).

Succès dans le développement économique de la province de Champassak :

Valeur des exportations de 313,53 millions de dollars US.

Valeur des importations de 261,26 millions de dollars US.

En 2018, le nombre de touristes était de 979 264 (2 972 touristes chinois).

La population active âgée de 14 à 60 ans a une population active de 475 263 personnes, le ratio de la structure de la main-d'œuvre dans le secteur agricole est de 266 642 personnes, soit 54%, dans le secteur industriel, 45 149 personnes, soit 9,5% et le secteur des services, 133 073 personnes, soit 28%.

Le potentiel et les opportunités d'investissement dans la province de Champassak ont 4 potentiels principaux comme suit :

Le potentiel de la production agricole (production pour assurer la nourriture et les produits en tant que marchandise) Ce potentiel a été identifié dans 4 zones de production agricole :

Le plateau de Barwen (district de Paksong) a une superficie de production agricole de 131 456 hectares, la superficie utilisée est de 71 097 hectares. La superficie restante est de 60.648 hectares. Le climat est froid. La hauteur comparable au niveau de la mer est de 1 284 mètres. Le sol de cette région convient à la culture du café, des légumes, des fruits et à l'élevage du bétail.

La zone de raccordement entre le plateau et la plaine a une superficie totale de 47 613 hectares, 28 455 hectares sont des terres utilisées. Il reste encore 19 158 hectares de terres, propices à la culture du caoutchouc, des perce-neiges, des arbres industriels, des arbres fruitiers et des arbres féculents.

La plaine orientale a une superficie totale de 176 000 hectares, 113 000 hectares de terres ont été utilisés, la superficie restante est de 43 000 hectares qui convient à la reproduction, à la plantation de riz, à l'élevage de poissons, à la plantation de mûriers, de haricots et de volailles.

La zone le long des rives a une superficie totale de 125 416 hectares, 40 000 hectares de prairies. Il convient à la plantation, au riz, aux plantes industrielles, à l'élevage d'animaux, à la plantation d'herbe, de manioc et de noix de cajou.

Le potentiel touristique est divisé en 3 groupes :

Développement du tourisme culturel - groupe d'antiquités tels que le temple Wat Phou Champassak, d'autres anciens et, le mode de vie des gens.

Groupes de tourisme historique et naturel, tels que le chemin de fer Ban Kon-Don Det, Mahanat Sipandon et diverses traces historiques.

Groupes de tourisme agricole et de nature, tels que le tourisme sur le plateau, les cascades, le café, le jardin de thé et diverses biodiversités.

Le potentiel touristique a été identifié en 4 zones de développement touristique :

Groupe d'îles du tourisme de nature dans le sud de Siphanhdon, en présentant Don Khong comme centre, la cascade Lyphy-KonPapheng, la zone de conservation des dauphins de Mekhong et diverses îles.

Groupe de tourisme culturel et antique, prenant comme centre le site du patrimoine mondial de Phu Champassak du district de Champassak, lié au tourisme de nature dans le lac Kietgnong, promenades à dos d'éléphant à Phou Asa, montagne, plage de Don Deng, district de Pathum Phone, stupa Thad Sam Pang, ancienne route, district de Sukhouma et Thad Nangeeng, district de Munlapamok.

Le groupe de tourisme naturel de la région du plateau en prenant Paksong comme centre. Il y a la cascade Tat Yeaung, Tatfarn, Nong Luang, Tat Cham Pi, Tat Ee Tou, Tat Moan, Sekatamtok, Darnparpeak et le tourisme agricole comme la plantation de café Huai Mak Chan, la plantation de thé Kilometer 29 Ou Long.

Groupe de tourisme historique-culturel et naturel, prenant la ville de Pakse comme centre du tourisme, des tranchées historiques, du tourisme de marché, des produits des groupes ethniques.

Conclusion :

Ce postulat invite donc la Municipalité à procéder à l'étude de la faisabilité d'un tel jumelage entre Lausanne et Paksé City au Laos qui est une démarche puissante et qui favorise la compréhension et la paix ainsi que la coopération internationale. Un établissant des liens durables entre des communautés de cultures différentes, les villes jumelées contribuent à un monde plus connecté et harmonieuse.

Nicola Di Giulio
Conseiller communal
Ancien Président du Conseil communal

Lausanne, le 1er août 2024